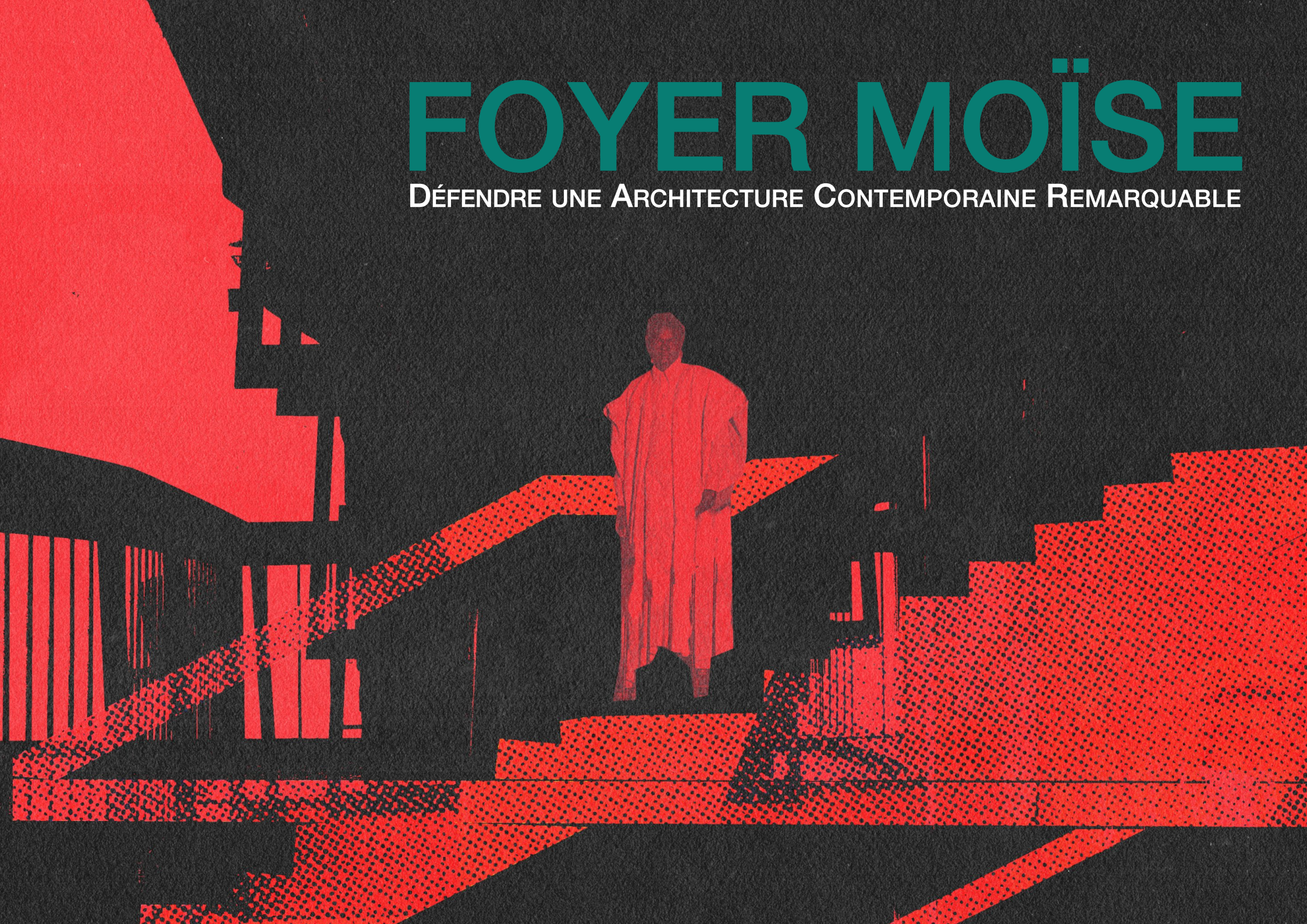


# FOYER MOÏSE

DÉFENDRE UNE ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE



# ÉTAT DES LIEUX

## IDENTITÉ DE L'ÉDIFICE

**Édifice :**

Foyer Moïse - initialement dénommé « Foyer pour Travailleurs Migrants Sénégalais et Mauritanien », dénomination figurant dans le programme et sur les plans du permis de construire

**Usage d'origine et actuel :**

Foyer de Travailleurs Migrants

**Département :**

Seine-Maritime

**Commune :**

Rouen

**Adresse :**

14 rue Moïse 76000 Rouen

**Référence cadastrale :**

000 NK 01, parcelle 71

**Maître d'œuvre :**

Robert Générmont

**Maître d'ouvrage :**

Office public de l'habitat de Rouen

**Propriétaire / Gestionnaire :**

Rouen Habitat / COALLIA

**Date significative retenue :**

1969

## LES AUTEURS DE LA NOTICE

Le présent dossier est le fruit d'un partenariat entre le groupe de recherche et création en architecture **Echelle Inconnue** et l'**École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie**. Il intègre les recherches effectuées par Echelle Inconnue dans le cadre de son projet « *MOÏSE/ MOUSSA. Patrimoine Immémorial* » [[découvrir le projet](#)] et, pour part, le travail réalisé par Karima Younsi, Maîtresse de Conférence en Sciences Humaines et Sociales pour l'Architecture, mené avec quarante-cinq étudiants de 2<sup>ème</sup> année de Licence à l'hiver-printemps 2024.

Les étudiants de 2<sup>ème</sup> année de Licence en Architecture : Malika ABDALLAH BOUNA, Fritz ARCINIEGA RIEDL, Diane ARNOULD, Zinedine BELGAID, Wiem BENCHIKH, Aurélie BERTINOT, Lola BIGOT, Mahaud BLET, Charlotte CLAYE, Mylène COGEZ, Éléonore COTREUIL, Violette COUSINET, Nathan DUPRE, Léna FOURNIER, Margot GAILLARD, Maria-Serine GANI, Camila GIRAUDON, Ambre GUAYS, Baptiste HARANG, Jasmine JOLY, Zoé JOSEPH DIT CHOISNARD, Sita Audrey JOUCHET BAMBA, Louis LANIER, Bastien LAUNAY, Agathe LE BRAZIDEC, Maxence LEPELLETIER, Chloé LESOURD, Clémence MARTIN, Louis MOREL, Lisa MOYON, Justine MUSIELINSKI, Ali MUSULLU, Camille NAVARRO ZIMBERGER, Islème OUATHRANI, Pauline PINAUD, Lou-Anne POTTIER, Romane REALAN, Lucie REY, Noémie ROUSSEL, Lujin SAHLOUL, Louise TAIN, Corentin TERZI, Loise THOMAS, Tania ZATUROSKI

Ce travail s'inscrit dans une stratégie globale de défense du Foyer Moïse, mené avec ses habitants et associations de soutien, notamment **SORESFOM - Solidarité des Résidents et Sauvegarde des Foyers de Migrants**.

## BIOGRAPHIE DU MAÎTRE D'ŒUVRE

### Parcours d'un architecte normand reconnu

**Robert Générmont** est né le 10 août 1925 à Moulins (Allier). Fils de l'architecte Marcel Générmont et petit-fils du sculpteur Joseph Générmont, il est également lié par alliance aux architectes rouennais Guy et Alain Robinne.

Dès ses premiers pas à l'École des Beaux-Arts, il s'oriente vers l'architecture. Son parcours académique débute en 1943 et s'achève en 1947. Durant ses années de formation, il explore des thèmes architecturaux complexes et se distingue par son projet de fin d'études « Le Carrefour des enfants perdus », un centre de rééducation pour la jeunesse délinquante - prémisse d'une carrière vouée à répondre aux besoins urgents des populations, tout en déployant une œuvre architecturale significative dans le paysage de la Reconstruction à Rouen.

Robert Générmont devient bientôt **Architecte en Chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux** ; et imprègne chacun de ses projets de son expertise et de sa vision humaniste et sociale.

Parmi ses réalisations notables à Rouen et ses environs, on compte de nombreux établissements d'enseignement : la Faculté de chimie, la Faculté de lettres, le Lycée Jeanne d'Arc, le lycée Flaubert, et plusieurs collèges dont Léonard de Vinci et Jean de la Varenne. Il conçoit également d'autres équipements publics comme la Cité Administrative, l'Hôtel de Police, une extension pour la Banque de France, des équipements et des installations sportives à Mont-Saint-Aignan.

Tout au long de sa carrière, il conçoit de nombreux

projets d'immeubles sociaux, un ensemble d'immeubles collectifs à Sotteville-lès-Rouen, des foyers pour jeunes en difficulté (foyer Robert Pinchon).

Sa renommée à Rouen et ses environs est incontestable.

En 1961, la revue *L'Architecture française* lui décerne la prestigieuse **Équerre d'Argent** pour sa maison particulière, accolée à son agence ; un prix qui témoigne du caractère novateur de sa production architecturale.

Il est par ailleurs **Président du conseil régional de l'Ordre des Architectes de Haute-Normandie** [avant 1984] et **membre titulaire de l'Académie d'Architecture** en 1977 – puis honoraire en 1993.

Il est décoré du titre de **Chevalier de la Légion d'Honneur**, de l'**Ordre national du Mérite**, de l'**Ordre des Arts et des Lettres**, et reçoit le **prix Prince de Polignac** pour l'ensemble de son œuvre – consultable à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, fonds « dossiers d'œuvres » de la direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (Référence 133 ifa, DAU-0-GENRO).

### Un architecte héritier du Musée Social

Formé aux lois de la composition architecturale et urbaine du Mouvement Moderne, Robert Générmont se trouve parmi les jeunes architectes disposés à mettre en œuvre ces principes sous la supervision de Jacques Gréber, urbaniste en chef de la Reconstruction de Rouen. Il déploie alors des principes hérités de l'École française d'urbanisme, elle-même redevable des idées du Musée

Social, qui mêle sciences humaines et urbanisme pratique.<sup>1</sup>

Tout comme les initiateurs du Musée Social, Frédéric Le Play et Émile Cheysson, Robert Générmont a beaucoup voyagé, rencontré des praticiens, visité des villes ainsi que des architectures à travers l'Europe et l'Amérique. Ouvert à la diversité des cultures, il intègre dans ses conceptions les problématiques développées par Jacques Gréber et son équipe : circulation, espaces libres, confort, fonctionnalité, aération, harmonie.<sup>2</sup>

Opérateur des grands principes du Congrès International de l'Architecture Moderne (CIAM) de « l'habitat pour le plus grand nombre », Robert Générmont conçoit des édifices intégrant soleil, espace, nature, et où les services collectifs, loin d'être des résidus, sont des supports de sociabilité et un surplus d'espace pour tous.

Au **Foyer Moïse**, comme dans de nombreuses constructions de Robert Générmont, le traitement des parties communes n'est pas ramené à la stricte fonctionnalité des circulations horizontales ou verticales. Le léger décalage entre les paliers organise des temps et des cadences de circulation qui répondent aux besoins de la communauté en favorisant l'interaction sociale et la solidarité entre ses résidents et ses usagers. Ainsi, au-delà de son esthétique moderne et épurée, le Foyer Moïse incarne une approche de l'architecture qui met l'accent sur l'usage et l'expérience des occupants.

1. Cipolat-Goter, Jean-Marie. Chapitre 11. « La reconstruction de Rouen (1940-1965) : transformations urbaines et mutations sociales » In : *La Reconstruction en Normandie et en Basse-Saxe après la seconde guerre mondiale : Histoire, Mémoires et patrimoines de deux régions européennes* [en ligne] Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013

2. Guérard, Roger-Henri. *L'évolution de la vie sociale. Les origines du logement social en France*. Les éditions Ouvrières, 1967

# HISTORIQUE

## CONTEXTE

Au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale, il faut réparer les dégâts, répondre à la pénurie et à l'insalubrité des logements. En 1950, la France compte 4 millions de logements vétustes, soit 40% du parc. Eugène Claudius-Petit, alors Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, mène une vaste politique d'équipement et de planification - qui préfigurera les politiques publiques menées durant les décennies suivantes pour le logement social et temporaire à destination des populations appelées à reconstruire le pays.

**La genèse du Foyer Moïse s'inscrit dans l'histoire de cette politique publique en faveur du logement pour la main d'œuvre immigrée** venue rejoindre le bassin d'emploi industriel en Seine Maritime (port de Rouen, secteur automobile et métallurgique) <sup>3</sup> ; **et, plus remarquablement, y déroge.**

## LES FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS

Depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le logement pour les immigrés est marqué par l'insalubrité et la précarité, les immeubles sont en péril et les incendies fréquents. En matière d'habitat, les populations immigrées sont mal logées et mal logées dans des taudis, des garnis, des hôtels. <sup>4</sup>

Influencé par Le Corbusier, Eugène Claudius-Petit imagine les Foyers de Travailleurs Migrants - FTM - comme des « Arches de Noé prolétariennes ». S'inscrivant dans la

3. Bilici Faruk, « Les Travailleurs immigrés en Seine-Maritime » In : *Études Normandes*, 31<sup>ème</sup> année, n°4, 1982

4. Claire Levry-Vroëlant, « Le logement des migrants en France, du XIXe s. à nos jours », *Historiens et Géographes*, n°385, janv. 2004, pp.147-164

lignée des grands programmes nationaux pour les logements sociaux, il estime que leur construction doit satisfaire aux besoins d'hygiène et d'intégration de la classe ouvrière immigrée au sein de la collectivité nationale.

## LE FOYER MOÏSE : UN PROJET SINGULIER DANS L'HISTOIRE DES FTM

Ce projet est le fruit d'une conjoncture locale et internationale très particulière qui le distingue, voire le détache, de l'histoire des Foyers de Travailleurs Migrants en France.

### Une expérimentation rouennaise

En 1960, à Rouen, se pose la question du relogement d'urgence de 200 travailleurs Sénégalais et Mauritaniens expulsés des hôtels meublés du quartier Martainville, frappé de démolition en raison de sa vétusté et de son insalubrité, afin de permettre sa rénovation.

Pierre Landemaine, futur Consul et, à l'époque, délégué à Rouen des ressortissants de la République du Sénégal, entame alors des pourparlers avec la municipalité, l'Office HLM de la ville et la préfecture, en vue de tenter une expérience novatrice de relogement groupé dans le quartier rénové. L'Office accepte de louer un étage de dix-huit appartements à condition que la responsabilité juridique de l'opération soit prise, soit par les Ambassades, soit par une association de représentants. Le 28 mai 1961, l'association « L'Abri des Travailleurs Sénégalais et Mauritaniens » - présidée par Pierre Landemaine, prend cette charge alors que les Républiques du Sénégal et de la

Mauritanie abondent à hauteur respective de deux mille et mille anciens francs à l'équipement de ces appartements.

Cependant, une étude est lancée pour trouver un terrain susceptible de recevoir un **foyer** de 150 lits.

Le projet de création d'un foyer Sénégal-Mauritanie est adopté et voté en 1963 par l'Office HLM de la ville de Rouen, et prévu sur un terrain du centre-ville - payé par les États du Sénégal et de Mauritanie comme participation à la construction. Les deux États versent pour cela la somme de 88 000 fr. Dès lors, Robert Générmont est désigné en tant qu'architecte de l'opération.

En 1964, un nouveau plan directeur fait apparaître le passage d'une autoroute - qui ne sera jamais construite, sur le terrain. Le choix se reporte alors sur l'actuelle parcelle située le long de la rue Moïse.

Ce foyer sera réservé aux ressortissants des deux pays, comme rappelé par Pierre Landemaine dans un courrier adressé à Monsieur Mohamed Diouf, Consul Général du Sénégal à Paris, en date du 17 mars 1965<sup>5</sup>. L'édifice sera de nouveau financé à hauteur de 500 000 fr CFA par subvention de l'État du Sénégal en juillet 1966. Il sera par la suite vendu par l'Office HLM de Rouen à l'association « L'Abri des Travailleurs Sénégalais et Mauritaniens ».

Le chantier du Foyer Moïse débute en 1967 et s'achève en avril 1969.

5. Correspondance de Pierre Landemaine avec les Autorités Sénégalaises et Mauritaniennes - Archives SORESFOM.

## Une adaptation d'un modèle dakarois

C'est au binôme Pierre Landemaine / Robert Générmont que l'on doit la forme et le programme particulier du Foyer Moïse. À eux encore, que l'on doit la variété et le nombre d'espaces excédentaires de l'édifice, destinés à la vie commune et à l'accueil des personnes non-résidentes.

Jusqu'à la fin de sa vie, Pierre Landemaine s'est rendu régulièrement au Sénégal, dans les villages d'où sont issus les résidents du Foyer Moïse, mais aussi à **Dakar** où il a pu découvrir le principe des « **Maisons communautaires** », qui ont inspiré le programme du foyer.

Depuis la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les différents villages du pays ont pris l'habitude d'acheter ou faire construire des maisons communes dans la capitale, pour y accueillir les villageois ayant émigré en ville pour travailler ou préparer leur voyage vers l'Europe. **C'est à peu de choses près ce que, arrivés à Rouen, ces Sénégalais retrouveront au Foyer Moïse.**

## Moins SONACOTRA que Maison de Région

De par sa genèse (contexte local et international, inspirations), le Foyer Moïse se distingue dans l'histoire des Foyers de Travailleurs Migrants – dans laquelle le seul modèle retenu reste bien souvent celui de la SONACOTRA.

À cet égard, le programme du Foyer Moïse s'apparente peut-être davantage à celui d'un lieu tel que la *Pariseko Eskual Etxea* – La Maison Basque de Paris – fondée en 1956 à Saint-Ouen.

À la fois lieu d'événements à l'attention des basques, des amis du Pays-Basque ou des personnes désireuses de dé-

couvrir cette culture (cours de langue basque, chorale, groupe de danse et ateliers, sport, association humanitaire et d'entraide) ; mais aussi résidence pour les jeunes venant à Paris depuis le Pays-Basque pour trouver un travail, suivre des études, réaliser un stage. « Véritable *etxe* pour tous ces jeunes (30 lits en chambres individuelles ou à deux), elle leur permet de ne pas être trop noyés dans la vie parisienne, parfois un peu violente, à des tarifs associatifs. » En somme, « un petit bout de Pays-Basque en pleine Île-de-France. »

Cette forme n'est pas unique et est elle-même héritière des Maisons de Région installées par nombre de diasporas régionales (Béarnaise, Auvergnate, Bretonne...) dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à Paris ; et qui ont rempli des fonctions d'accueil, de diffusion culturelle et de maintien du lien avec les régions d'origines.

## Un édifice consulaire

Contrairement aux FTM imaginés par Eugène Claudius-Petit, ce projet traduit moins un souci d'intégration ou d'assimilation qu'une prise en compte et, à certains égards, une **reproduction spatiale de l'organisation villageoise** sénégalaise et mauritanienne.

De plus, **son inauguration en septembre 1969 par le Président de la République Islamique de Mauritanie, Moktar Ould Daddah, marque le statut particulier de ce lieu et son importance historique et diplomatique.** À ce titre, le Foyer Moïse n'est pas exemplaire de la politique publique du logement social de cette époque ; il se dessine davantage comme une **alternative** à cette politique générale. Ce que soulignait déjà Pierre Landemaine dans son courrier du 17 mars 1965 adressé à Mohamed Diouf, insistant

sur la différence historique entre ce foyer Sénégal-Mauritanie et ceux gérés par la SONACOTRA : « Nous avons appris que [l'AFTAM] avait été invitée par la SONACOTRAC, que préside Monsieur Claudius-Petit, à prendre la gestion d'un foyer qui doit ouvrir le 1er avril, en banlieue de Rouen. [...] Il est bien certain que cette opération n'est qu'un prétexte pour **ouvrir une brèche à l'organisation sénégalaise monobloc de Rouen** ».

### État actuel de l'édifice

Aujourd'hui encore, le bâtiment est un Foyer de Travailleurs Migrants où vivent Sénégalais et Mauritanien. Habitants de l'édifice depuis sa construction pour certains, tous vantent ses **qualités spatiales**, sa **renommée nationale et internationale** au sein de la diaspora sénégalaise et mauritanienne, et son **importance dans l'Histoire** de ces deux pays.

Enfin, hormis quelques modifications réalisées par l'architecte lui-même en 1985 - isolation extérieure du bâtiment A, nouvelle mise en peinture des façades des deux bâtiments, changement des huisseries extérieures des chambres et installation de châssis de désenfumage, seules des portes coupe-feu ont été ajoutées à chaque niveau, ce qui a permis une **exceptionnelle conservation des espaces intérieurs** de l'édifice.

Paradoxalement, l'absence d'entretien et de gros travaux de la part des gestionnaires successifs a donc permis de préserver une grande partie des matériaux datant de la construction de l'édifice, et donc son **aspect originel**.





Foyer Moïse - Palier du deuxième étage, utilisé comme place de village intérieure  
Photo : Echelle Inconnue, mai 2024



**Foyer Moïse - Escalier d'honneur de l'édifice vu depuis un palier intermédiaire**  
Photo : Echelle Inconnue, mai 2024



**Foyer Moïse - Vue sur le palier du deuxième étage,  
pensé et utilisé comme 'surface de rencontre'**  
Photo : Echelle Inconnue, mai 2024

# DESCRIPTION

## TRADUCTION ARCHITECTURALE DE CETTE SINGULARITÉ

Robert Générmont décline ici un programme qui prend aussi bien en compte les modes de vie des futurs habitants que l'accueil « des **non-résidents**, compte tenu de leur relative isolation dans l'agglomération rouennaise »<sup>6</sup>. Un projet architectural qui comporte des espaces communs plus importants que dans un foyer européen traditionnel, ainsi que des **locaux adaptés à son rôle social et éducatif** : deux grandes **cuisines collectives**, salle de **restaurant** divisée en espaces assis et accroupis<sup>7</sup>, **salle de condoléances** où se réunissent les familles de l'ensemble de l'agglomération de Rouen, **bar**, **bibliothèque**, **salle d'alphabétisation**, « avec une estimation théorique selon laquelle la proportion d'utilisation de ces surfaces par les résidents et les non-résidents est respectivement de 2/3 et 1/3 »<sup>8</sup>.

Dans le Rapport d'Architecte et Description des Travaux datant de 1965 sont également mentionnés une « infirmerie, avec bureau médical, salle de soins pouvant servir de cafétéria, une chambre d'isolé, les sanitaires et une chambre de 6 pour **accueillir éventuellement les Sénégalais ou Mauritaniens extérieurs [au foyer] dont l'état de santé déficient nécessiterait des soins sans pour autant entraîner l'hospitalisation.** »

Au pied de la récente cité universitaire de Mont-Saint-Aignan,

6. Robert Générmont, extrait du rapport de l'architecte et description des travaux du Foyer pour Travailleurs Migrants Sénégalais et Mauritaniens rue Moïse à Rouen, novembre 1965. Archives municipales, cote 2T10703

7. Comme en attestent les plans du 25 janvier 1966 mis à jour le 5 mars 1967 puis le 11 janvier 1982

le Foyer Moïse est aussi pensé pour l'**accueil des étudiants africains** et devait, le cas échéant, pouvoir se convertir en foyer étudiant adapté.

À noter également la présence d'**ateliers** en sous-sol, dont un avec forge pour le travail des métaux.

Ce sont l'ensemble de ces données, ainsi que la présence d'une **mosquée**, qu'intègre la version définitive des plans de Robert Générmont ; fruit d'échanges entre l'architecte et Pierre Landemaine.

L'originalité de cet édifice réside donc en partie dans son aménagement, qui prend en compte les modes de vie des futurs utilisateurs. « Des **espaces de rencontre supplémentaires**, distincts des zones d'activité, sont intégrés. Cela inclut une 'surface de rencontre' comprenant les halls d'étages, le portique devant les salles de détente et une **terrasse** accessible au 4<sup>ème</sup> étage. »<sup>9</sup>

## INSERTION DE L'ÉDIFICE DANS LE PAYSAGE

Le projet d'un Foyer d'Accueil pour les Sénégalais et les Mauritanien s'inscrit dans le cadre d'une réalisation d'ensemble sur un terrain situé le long de la rue Moïse qui le borde au Sud. La partie Ouest du terrain étant réservée à l'édification d'un groupe d'habitations et la partie centrale à l'implantation d'un double réservoir d'eau semi-enterré. Accessible au Sud par la rue Moïse et à l'Est par

8. Robert Générmont, extrait du rapport de l'architecte et description des travaux du Foyer pour Travailleurs Migrants Sénégalais et Mauritanien rue Moïse à Rouen, novembre 1965. Archives municipales, cote 2T10703

9. Ibid.

la rue des Champs-Saint-Gervais, le terrain est en pente régulière prononcée du Nord-Ouest au Sud-Est.

Le Foyer est réparti en **deux bâtiments réunis par un grand hall où se trouve l'escalier principal**. L'édifice et ses abords s'insèrent remarquablement dans le paysage. Robert Générmont fait siens les matériaux de l'urbanisme tels qu'énoncés par le CIAM : « le soleil, l'espace, les arbres, l'acier et le ciment armé – dans cet ordre et dans cette hiérarchie. »<sup>10</sup>

Les larges fenêtres horizontales du Foyer Moïse diffusent généreusement la lumière à l'intérieur et offrent des vues panoramiques saisissantes sur les environs, y compris sur la Seine et le port de Rouen. Cette caractéristique contribue à l'intégration harmonieuse de l'édifice dans son environnement, tout en offrant aux habitants une connexion visuelle avec le monde extérieur.

10. 4<sup>ème</sup> Congrès du CIAM à Athènes, 1933



**Vue panoramique sur Rouen depuis le Foyer Moïse**  
Photo : Echelle Inconnue, février 2024

DOCUMENTATION



17 Mars 1965  
XXXXXXXXXXXXX  
35, rue Stanislas-Girardin

Pierre Landemaine  
Chevalier de l'Ordre National

Monsieur Mohamed Diouf  
Consul Général du Sénégal à Paris  
32, rue de la Tour

P A R I S (16e)

Monsieur le Consul Général,

Nous avons l'honneur de vous confirmer notre entretien téléphonique, concernant la visite que nous a faite ce jour, M. Cantan de l'A.F.T.A.M.

A travers cette courte visite, nous avons appris que cette association avait été invitée par la S.O.N.A.C.O.T.R.A.C., que préside M. Claudius Petit, à prendre la gestion d'un foyer qui doit ouvrir le 1er Avril, en banlieue de Rouen.

Il est bien certain que cette opération n'est qu'un prétexte pour ouvrir une brèche à l'organisation sénégalaise monobloc de Rouen.

Depuis la création du Fonds d'Action Sociale, nous assistons à la montée de cette orientation qui consiste à spolier les responsables sénégalais de leurs prérogatives au profit d'associations mises sous sa tutelle. C'est le danger que nous avons signalé, en son temps, par notre lettre du 2 Juin 1964.

.../...

Il est certain que le Fonds d'Action Sociale veut une mainmise totale sur l'ensemble des travailleurs migrants, et en garder le contrôle exclusif. Pour ce faire, il doit rendre nulle l'action déjà engagée par certains Etats, et le Sénégal se trouve en tête des Etats dont les effets sont manifestés par des réalisations concrètes, en faveur de leurs ressortissants.

Le Président Senghor a, depuis l'époque où il n'était que Député du Sénégal, toujours œuvré en faveur d'une amélioration de ses frères travailleurs et suivi depuis l'évolution de ce problème, par des visites répétées. M. le Ministre Boudou Thiam, de son côté, a largement répondu aux différents appels de subventions pour des réalisations positives.

Ces réalisations ont permis de placer, là où elles existent, les travailleurs sénégalais dans des conditions meilleures à celles devant lesquelles sont placés les migrants d'autres nationalités. L'exemple de Rouen est en ce domaine éclatant.

Par contre, si cette politique cohérente, appuyée par les Autorités sénégalaises, a permis de telles réalisations, elle constitue maintenant un obstacle sérieux au désir de brassage général de tous les migrants, souhaité par le Fonds d'Action Sociale. D'où des opérations de diversion pour faire brèches aux organisations cohérentes sénégalaises.

Il n'est pas douteux que, sous couvert de prosélytisme et d'action auprès des Africains Noirs, l'A.F.T.A.M. s'est inféodée à la conception du F.A.S. acceptant de jouer "la diversion".

Il nous paraît, en effet, inconcevable d'admettre qu'une association quelconque puisse prendre une telle ampleur et liberté de manœuvre, en faveur de ressortissants étrangers, avec le plus profond mépris d'en référer aux Ambassades et Consuls intéressés.

Nous croyons que Dakar devrait être très vigilant à cet égard et demander au F.A.S. qu'aucune opération ne puisse être entreprise, en faveur des travailleurs sénégalais, sans qu'elle ait été soumise préalablement à l'examen du Consulat, ce qui n'empêcherait pas pour autant qu'elle soit traitée dans un

.../...

ensemble de migrants, pour répondre en partie aux souhaits du F.A.S.

A Rouen, les Etats du Sénégal et de Mauritanie, par un accord signé - pour le Sénégal, par M. le Consul Seek Thom - pour la Mauritanie, M. le Délégué Lause - en Juin 1961 avec l'Office Public H.L.M. - disposent de 18 logements H.L.M. par bail de 5 années.

Dans le même esprit de compréhension, en Avril 1963, l'Office H.L.M. a adopté et voté le projet de création d'un Foyer Sénégal-Mauritanie, le terrain étant payé par les Etats du Sénégal et de Mauritanie, comme participation à la construction. Les deux Etats ont donc versé un total de 8 800 000 F anciens ntro, par moitié. Ce Foyer sera réservé aux ressortissants des 2 pays, par un bail de 50 ans.

A l'heure où le foyer doit sortir de terre, dans quelques semaines, il paraît comme une manœuvre de diversion d'ouvrir un foyer confié à l'A.F.T.A.M., rendant ainsi inutile l'existence du deuxième Foyer Sénégal-Mauritanie.

Compte tenu des promesses faites, tant au Président Senghor, qu'au Président Mocketar Ould Daddah, nous nous réservons la possibilité de pouvoir recourir à leur aide, si le problème prenait localement un tour plus grave et s'il nous apparaissait impossible de conduire seul, à bonne fin, le projet arrêté en Juin 1963, de création du Foyer.

Quoiqu'il en soit, nous restons persuadés qu'il serait utile d'envisager une table ronde, entre les représentants des Etats africains, plus particulièrement intéressés par le problème des travailleurs, et le F.A.S. afin de jeter un programme de travail dans une ligne définie, une fois pour toutes.

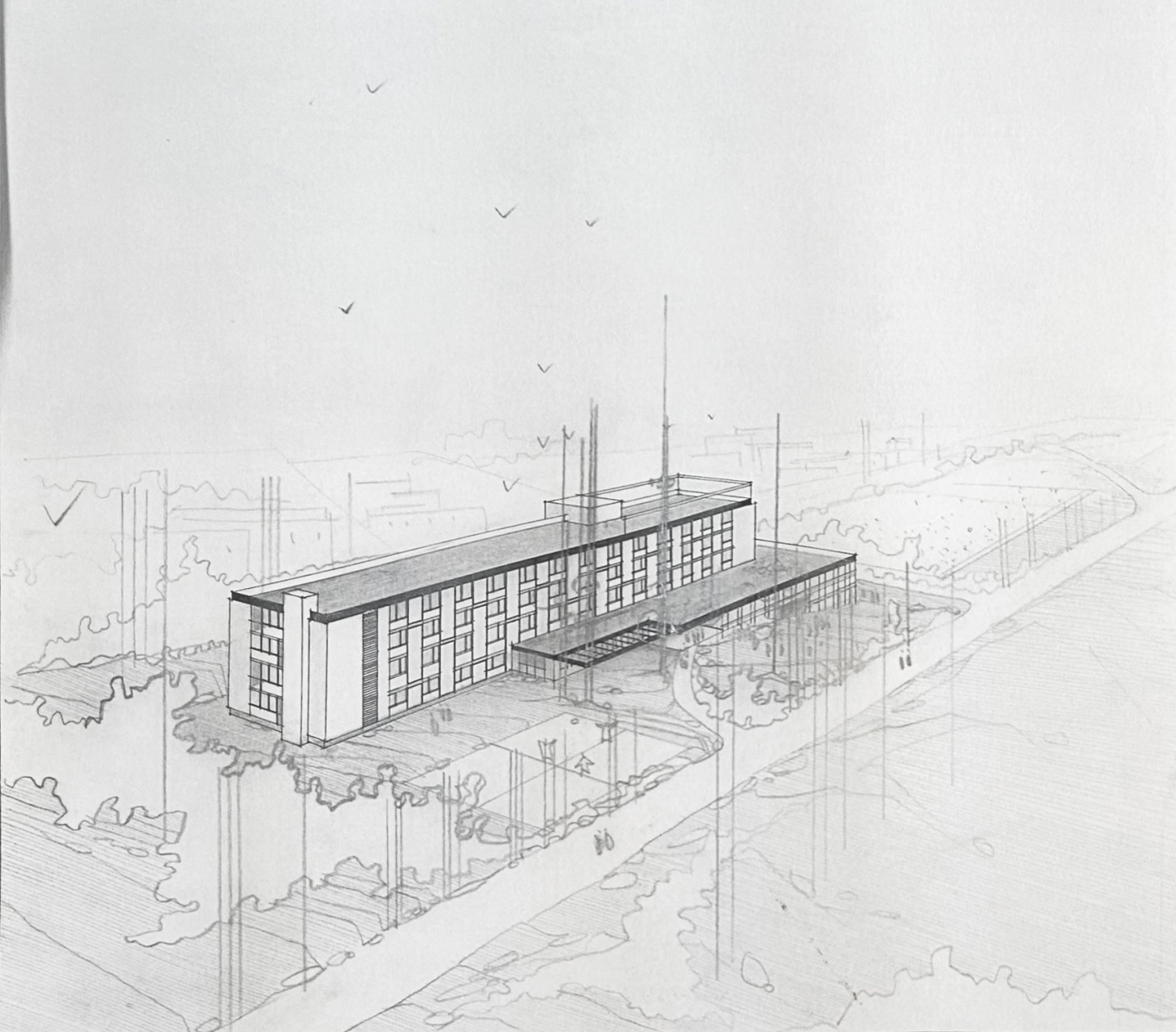
Présentement, nous assistons à une course d'influences, entre F.A.S., A.F.T.A.M. et autres associations, sous l'oeil impuissant des responsables Consulaires Africains.

Souhaitant que cette alarme soit entendue, nous vous prions de croire, Monsieur le Consul Général, à notre amical et respectueux souvenir.

Le Délégué,

Extrait de la correspondance de Pierre Landemaine  
avec les autorités Sénégalaises et Mauritanienes  
Courrier du 17 mars 1965  
Source : Archives de l'association SORESFOM





OFFICE PUBLIC V I L L E D E  
D'HABITATION A  
LOYER MODERE **ROUEN**

**foyer de jeunes  
travailleurs**

**S E N E G A L  
MAURITANIE**

R U E M O T S I

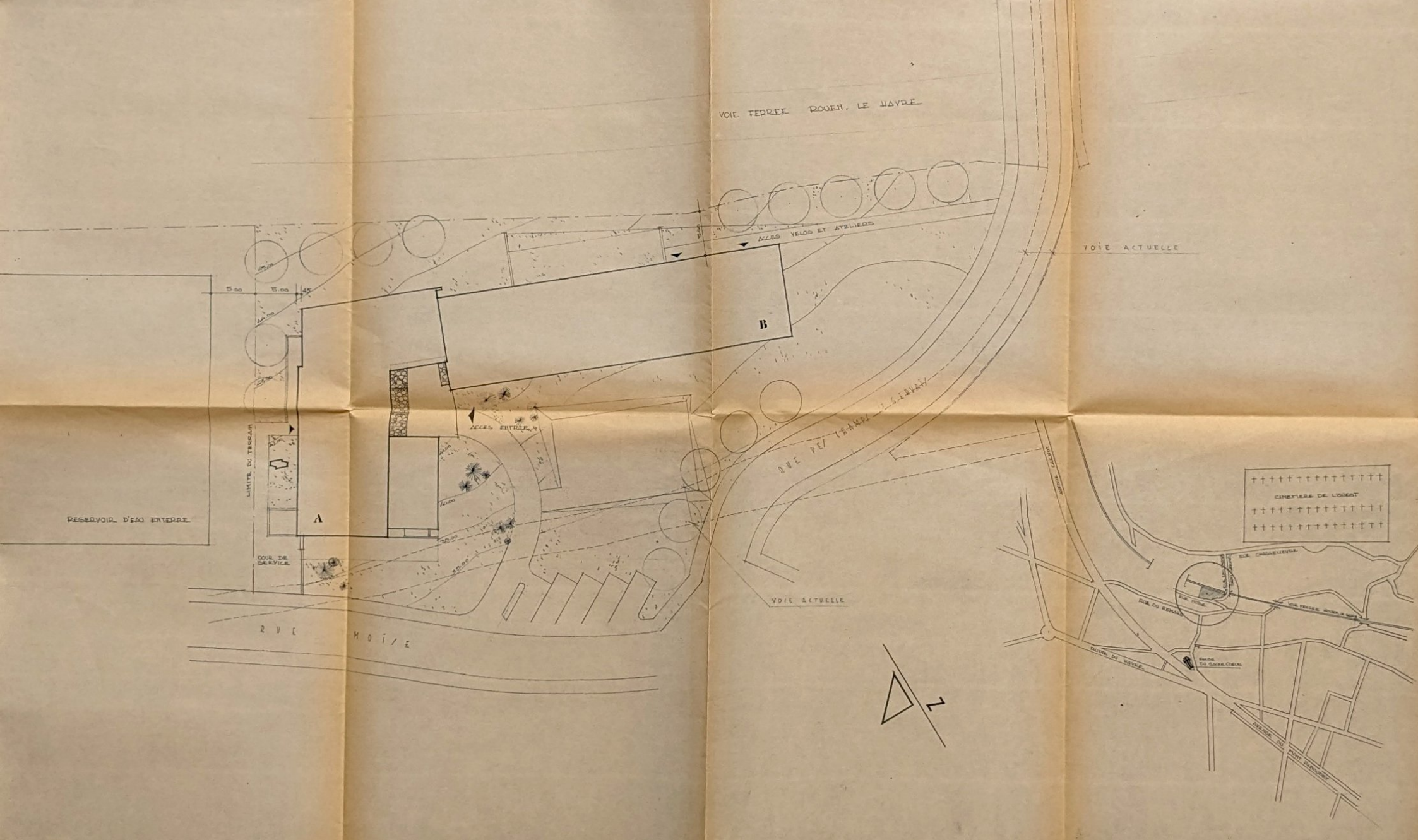
**avant . projet**

R . G I N E R M O N T  
ARCHITECTE EN CHEF DES BATIMENTS  
CIVILS ET PALAIS NATIONAUX  
ROUEN LE 25 . 11 . 1964

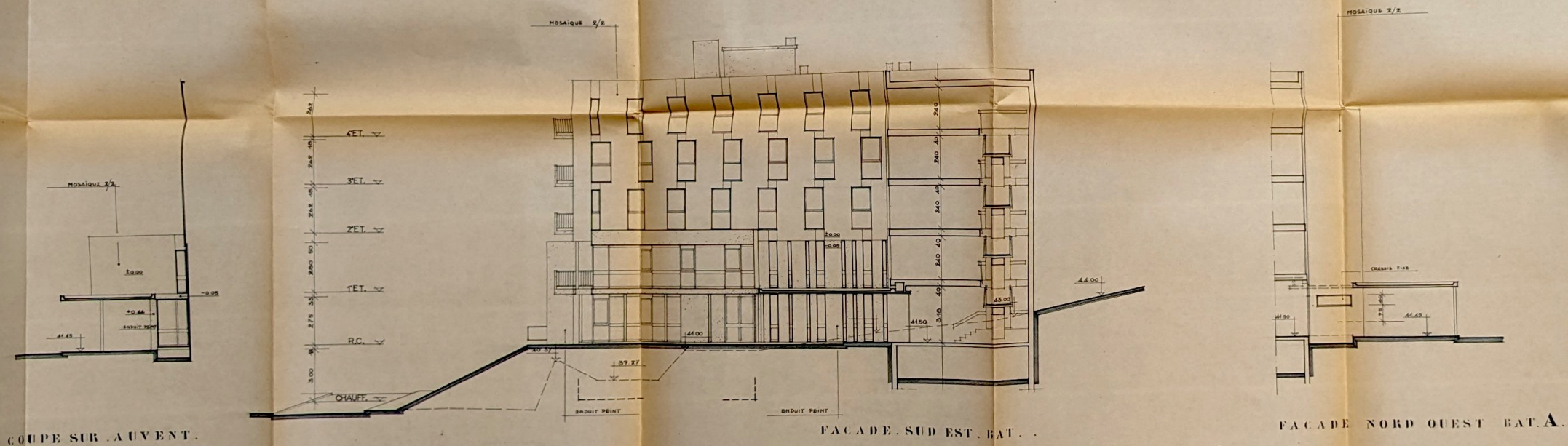
**15**

**Avant-projet, 25 novembre 1964**

Source : Archives départementales de Seine-Maritime - Centre des archives du travail et de l'architecture

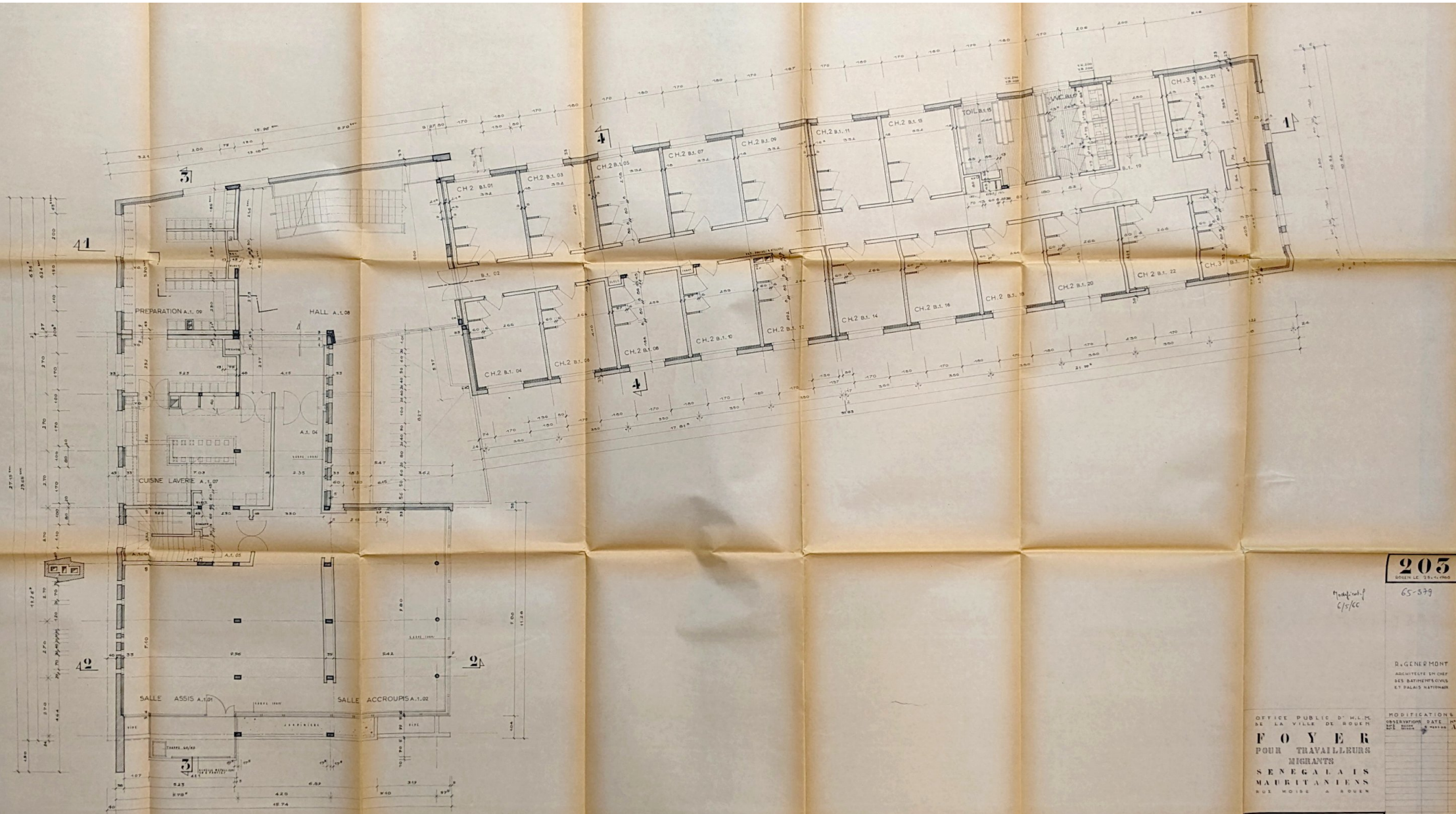


**Plan masse, 25 janvier 1966**  
 Source : Archives municipales de la ville de Rouen



**Coupe sur auvent  
et coupe du bâtiment B donnant à voir la façade Sud-Est du bâtiment A  
25 janvier 1966. Source : Archives municipales de la ville de Rouen**

**Plan du premier étage des bâtiments A et B,  
où figurent la salle de restaurant divisée en espaces assis et accroupis,  
ainsi que la cuisine collective et son piano de 14 feux  
25 janvier 1966. Source : Archives municipales de la ville de Rouen**



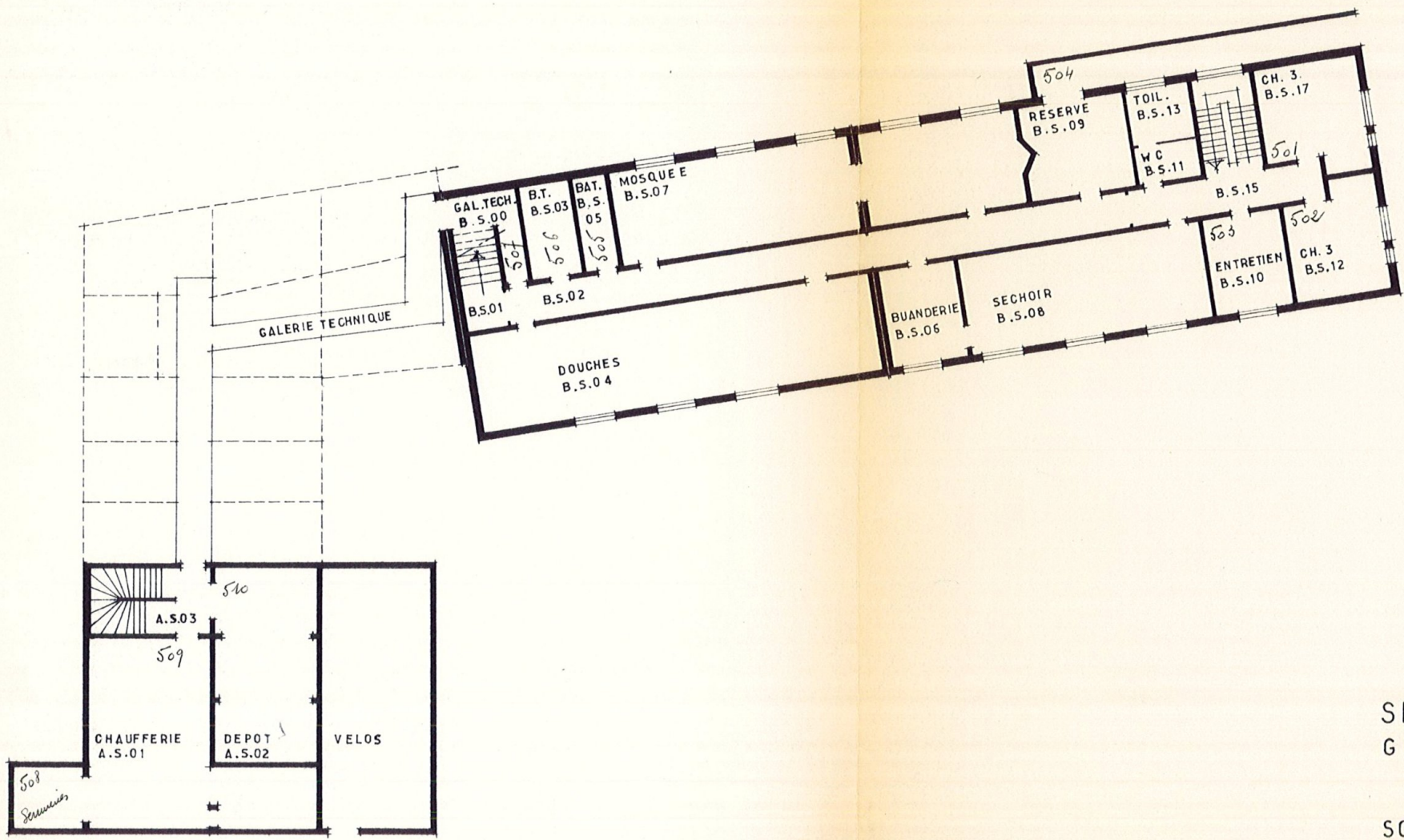
**205**  
SHEET NO. 205-579

Modifié  
CJS/CC

D. GÉNÉRMONT  
ARCHITECTE EN CHEF  
DES BÂTIMENTS CIVILS  
ET PALAIS NATIONAL

OFFICE PUBLIC D' H.L.M.  
DE LA VILLE DE ROUEN  
**FOYER**  
POUR TRAVAILLEURS  
MIGRANTS  
SENEGALAIS  
MAURITANIENS  
SUR ROISE A ROUEN

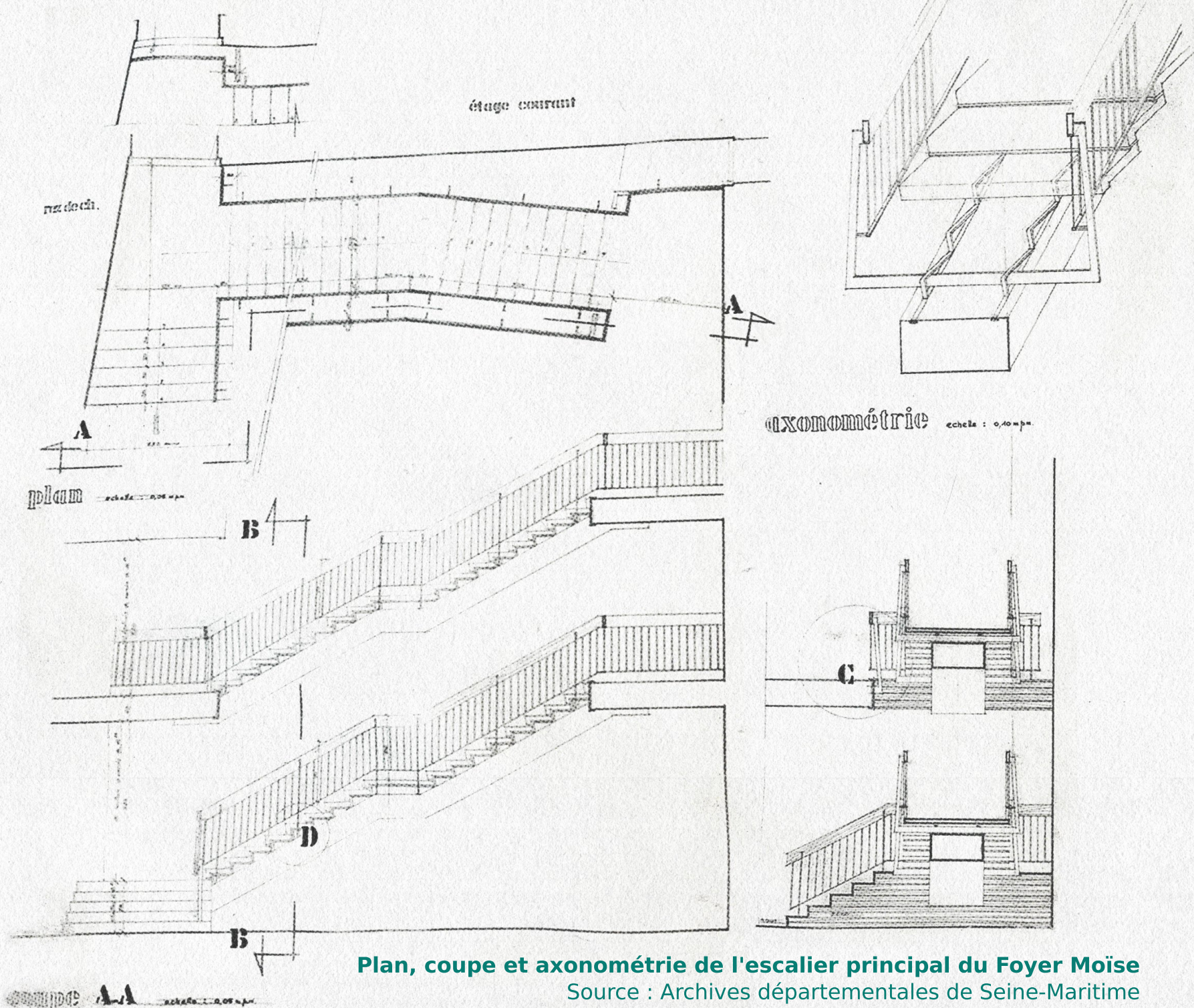
MODIFICATIONS  
OBSERVATIONS DATE N°



SENEGAL MAURITANIE  
 GROUPE MOISE

SOUS-SOL R. GENERMONT  
 ARCHITECTE B.C.P.N.

**Plan de répartition du sous-sol, sur lequel figure la mosquée - 1976**  
 Source : Archives départementales de Seine-Maritime  
 Centre des archives du travail et de l'architecture



**Plan, coupe et axonométrie de l'escalier principal du Foyer Moïse**

Source : Archives départementales de Seine-Maritime  
 Centre des archives du travail et de l'architecture









**Photos W. et D. CORDIER**  
**Cartes postales de ROUEN (Seine-Maritime), « Foyer Sénégal-Mauritanie » :**  
1.« Maison Sénégal - Mauritanie » / 2.« Escalier d'honneur » / 3.« Salle de repos »



**Septembre 1969 :**  
**« LE PRÉSIDENT MOKTAR OULD DADDAH, président de la République Islamique de Mauritanie (1960-1978) et Pierre LANDEMAINE, consul de Mauritanie (1966-1981) lors de l'inauguration du FOYER MOÏSE et de la MOSQUÉE »**

Source : Pierre Landemaine, *La Communauté sénégal-mauritanienne de Rouen (1950-1985)*  
Discours de réception à l'Académie des Sciences Belle-Lettres et Arts de Rouen  
Imprimeries réunies Durand & fils - Fécamp - 1986

# INTÉRIEURS

## AXE CENTRAL, CIRCULATION VERTICALE ET DISTRIBUTION HORIZONTALE DE L'ÉDIFICE

On accède à l'entrée principale du Foyer Moïse par un chemin paysager qui mène à une terrasse couverte d'un auvent en béton ajouré, qui permet à la lumière de glisser le long d'une partie de la façade Sud-Est et à la pluie d'atteindre les plate-bandes qui la longent.

Si les ravalements successifs ont désormais masqués le traitement chromatique des façades en mosaïques de couleur, la partition des façades et la composition des percements aux proportions singulières demeurent notables.

De l'extérieur, l'axe vertical du bâtiment est marqué par un mur rideau (bande vitrée) qui court jusqu'au quatrième niveau.

L'espace intérieur est quant à lui marqué par la présence sculpturale d'un escalier monumental, ainsi que par la qualité de traitement de la lumière naturelle. Celle-ci entre, d'une part, par le mur rideau de la façade Sud-Sud-Ouest et, d'autre part, par une meurtrière continue sur les quatre niveaux, ménagée par un jeu de retrait et de désaxement au Nord du bâtiment.

La lumière y entre rasante le long du mur Nord-Nord-Est, l'éclairant comme un fond sur lequel l'escalier vient se détacher.

Le plan masse révèle l'attention particulière portée par l'architecte à la connexion entre les deux bâtiments qui

constituent le Foyer. Cet élément central de jonction fait, au plan, l'objet de différents retraits, décalages et déformations, lui faisant quitter la simple orthogonalité et ménageant des brèches par lesquelles la lumière s'insinue.

Les matériaux utilisés sont de qualité et ont particulièrement bien résisté au temps. Le sol est pavé de pierre naturelle noire. La verticalité est marquée par une composition graphique de mosaïque noire et blanche, ainsi que le traitement d'une claustra en ferronnerie noire sur laquelle s'appuie la main courante en bois massif qui mène à la Mosquée - c'est d'ailleurs sur ce demi-palier que se fait encore aujourd'hui l'appel à la prière, révélant la qualité acoustique de cette colonne. Le mur Nord-Nord-Ouest est lambrissé. Un traitement par motif horizontal de mosaïque ocre et beige en partie basse du mur marque, après trois marches, l'entrée dans les couloirs qui mènent aux chambres.

## ESCALIER D'HONNEUR

Pièce maîtresse du hall d'entrée de l'édifice, l'escalier a fait l'objet d'une attention particulière et d'un investissement en temps de conception et en matériaux important, comme en témoignent les nombreux détails et axonométrie versés au dossier de l'avant-projet détaillé. Portées par une poutre centrale en béton pliée, les marches en blocs de granito anthracite reposent sur une structure métallique qui se retourne à leur extrémité pour former le garde-corps sur lequel est vissée la main courante en bois massif. Pensé pour résister à l'abrasion des chaussures de sécurité, le granito massif est rarement utilisé dans l'architecture sociale de l'époque.

## HALL D'HONNEUR

De dimensions inhabituelles, le hall d'honneur et les paliers intermédiaires sont pensés (au titre d'espaces excédentaires) comme des lieux de rencontre et sont toujours utilisés comme des places de village intérieures.

## AILE EST - BÂTIMENT B

Le bâtiment B répond aux normes de l'époque quant à l'hébergement en foyer, avec cinquante-cinq chambres de 13m<sup>2</sup> et dix chambres de 18m<sup>2</sup>, réparties de part et d'autre de longs couloirs, et où l'on retrouve également des sanitaires collectifs.

## AILE OUEST - BÂTIMENT A UN DÉBORDEMENT CONSULAIRE

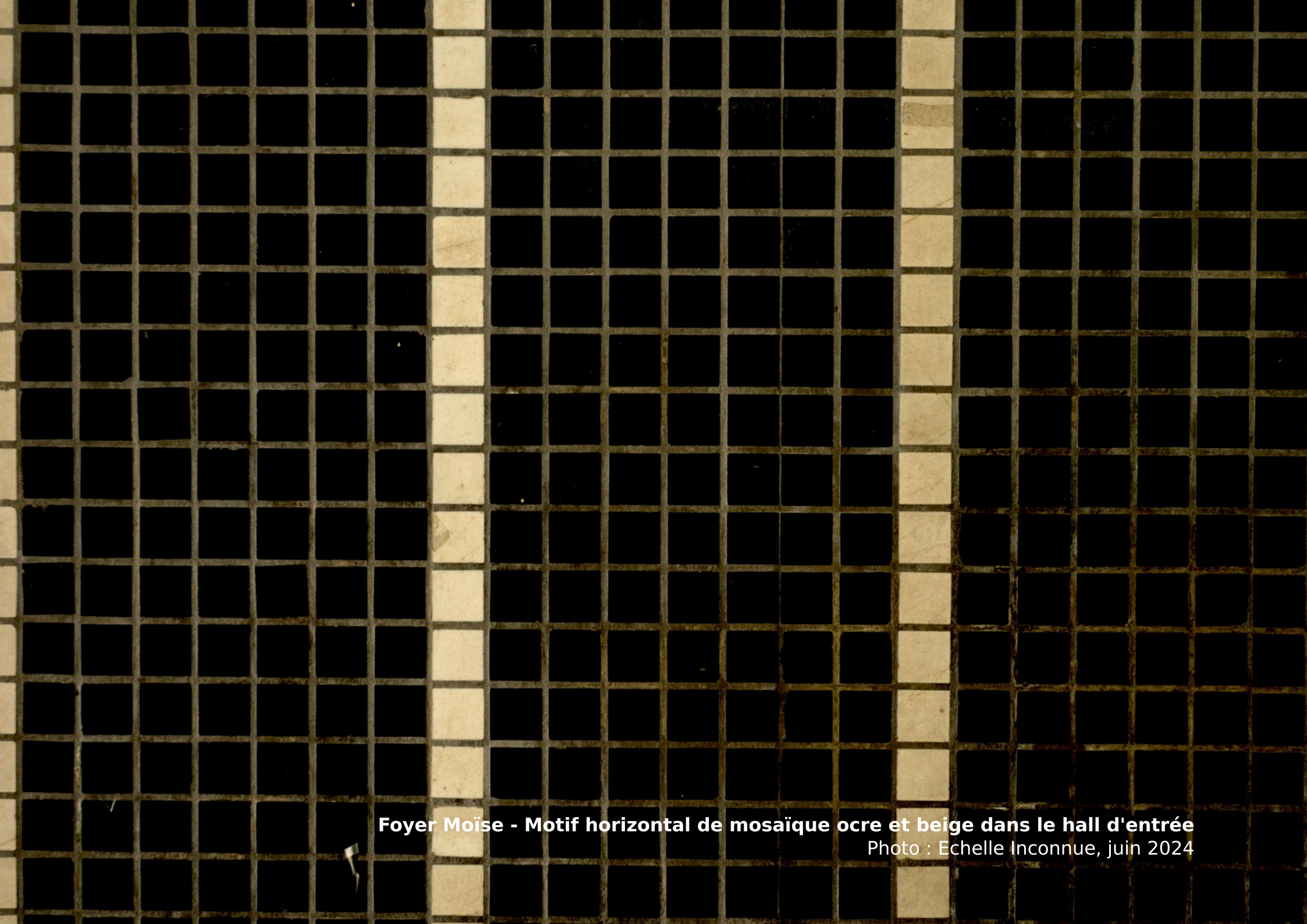
Le bâtiment A n'apparaît quant à lui que sur le deuxième avant-projet (voir l'avant-projet de 1964 dans la rubrique « documentation », ci-avant) et répond aux « impératifs de fonctionnement du futur foyer, celui-ci étant destiné à servir de Centre d'Attraction et d'Accueil pour les Membres des Communautés Sénégalaises et Mauritanienne de la Région Rouennaise. »<sup>11</sup>

Dans sa volumétrie, sa structure et ses menuiseries, cette aile est la plus expressive et joue les références modernistes, voire les hommages : piliers métalliques de section circulaire supportant la salle de restaurant et

11. Robert Génémont, extrait du rapport de l'architecte et description des travaux du Foyer pour Travailleurs Migrants Sénégalais et Mauritaniens rue Moïse à Rouen, novembre 1965. Archives municipales, cote 2T10703



**Foyer Moïse - Demi-palier du hall d'entrée**  
**Appel à la prière**  
Photo : Echelle Inconnue, février 2024



**Foyer Moïse - Motif horizontal de mosaïque ocre et beige dans le hall d'entrée**  
Photo : Echelle Inconnue, juin 2024



**Foyer Moïse - Sol en pierre naturelle du hall d'entrée**  
Photo : Echelle Inconnue, juin 2024

dégageant un préau. Le programme de cette aile comprend, outre les laveries, cuisines collectives et villageoises, les espaces dédiés à la culture, aux loisirs et à l'enseignement : salle de classe, bibliothèque pouvant être convertie en discothèque, salle de réunion, salle TV et bar. Ces espaces accueillent encore aujourd'hui les réunions publiques, les cérémonies de deuils, etc. Aux étages supérieurs se trouvent les logements pour étudiants, pour visiteurs, ainsi que ceux de la direction.

Ici, le programme dépasse manifestement et de manière assumée celui d'un centre d'hébergement de travailleurs migrants pour atteindre une dimension pour ainsi dire consulaire, articulant des fonctions d'accueil, de représentation et de culture.

## RESTAURANT PANORAMIQUE

Conçu selon les principes du plan libre, le restaurant est divisé en espaces assis et accroupis. Ses façades vitrées ouvrent sur la ville et le houpplier des arbres régule l'incidence du réchauffement solaire en façade Sud, alors que le mur Nord-Ouest, en béton, est animé par le percement d'ouïes au verre coloré de différentes teintes, dans leur état d'origine à ce jour.

L'entrée dans le restaurant est marquée par un léger décalage de niveau par rapport au palier du hall.

## CUISINES COLLECTIVES

Conçues dès l'origine sur une surface avoisinant les 70 mètres carrés sur trois pièces ouvertes en enfilade, les cuisines (dont l'état de vétusté et l'absence d'entretien ont préservés l'aspect originel) se distinguent par deux

immenses pianos îlots centraux (dont un est toujours en état de fonctionnement) à 14 feux.

Ce dimensionnement et la répartition des îlots en deux pièces distinctes facilitent le principe des « cuisines villageoises », ou solidaires, dans lesquelles les produits achetés en commun sont ensuite cuisinés par les plus jeunes (résidents ou non du foyer) pour les plus anciens, malades ou ceux que le travail rend indisponibles, etc. Ce sont les lieux de l'expression des solidarités transgénérationnelles qui permettent encore aujourd'hui le maintien dans les lieux de personnes âgées qui seraient, en d'autres circonstances, à charge d'établissements spécialisés de type EHPAD, ainsi que toute autre personne ne pouvant ou ne sachant cuisiner.

## LA MOSQUÉE

Nommée comme telle sur la deuxième version de l'avant-projet sommaire, la Mosquée est située en niveau semi-enterré face aux douches. Elle est accessible du hall d'entrée principal par un escalier, ou de l'extérieur par une porte en rez-de-jardin. Divisée en deux parties accessibles par deux portes, la mosquée bénéficie de lumière naturelle par des fenêtres hautes orientées Nord-Est, et d'un traitement ornemental des surfaces verticales en céramique bleue pétrole de type zellige. À son extrémité, une indentation oblique dans le mur marque le *mihrab* - l'orientation vers la Mecque. Au sol, à proximité du *mihrab* se trouve toujours le tapis offert par Moktar Ould Daddah lors de l'inauguration de l'édifice.

Élément d'architecture religieuse dans un bâtiment civil, la mosquée du Foyer Moïse, toujours en activité, revêt une



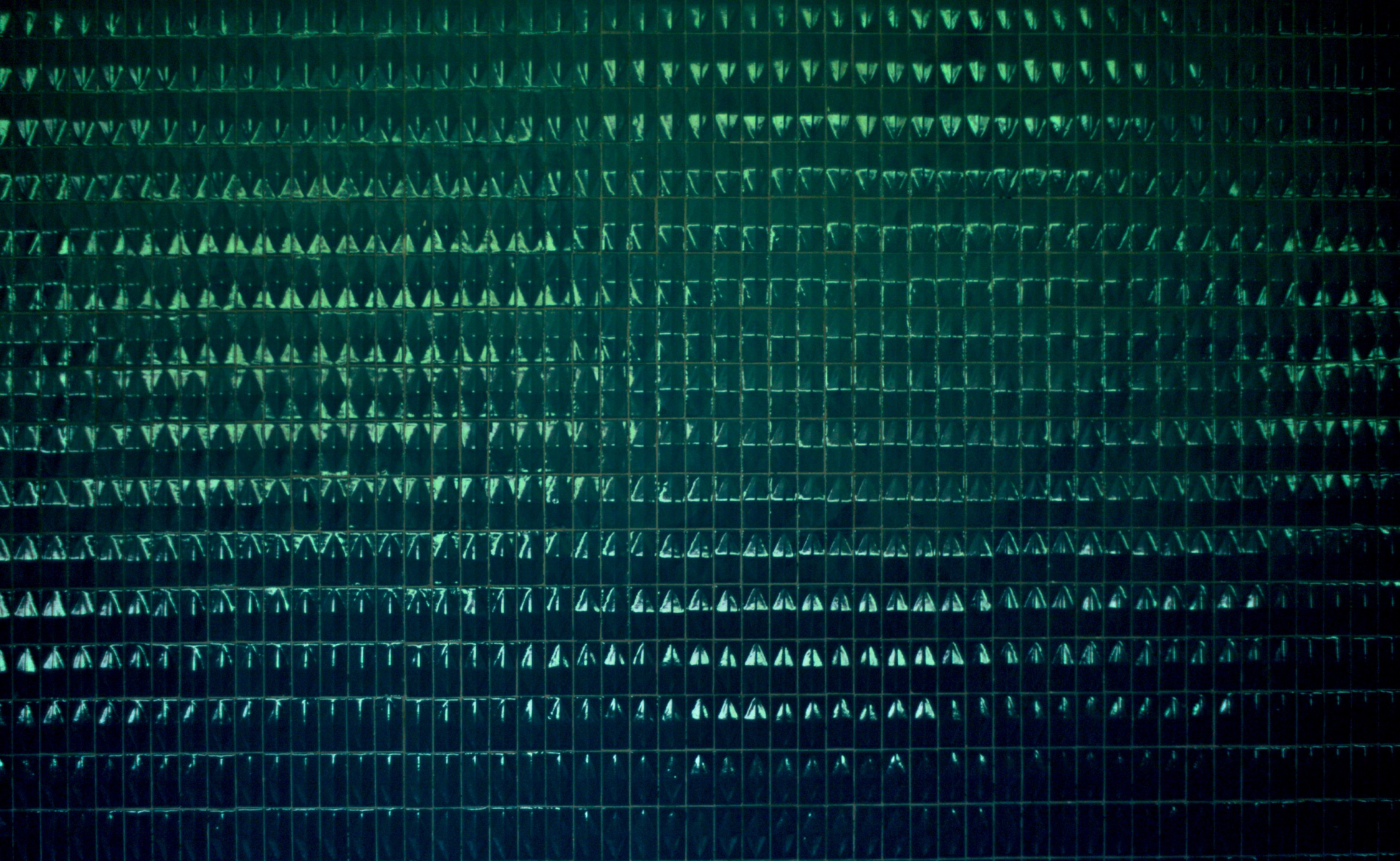
dimension historique et diplomatique puisqu'elle fit l'objet d'un échange symbolique important : en retour de la construction de cette mosquée en France, le gouvernement de Mauritanie a fait construire, sur son sol, l'église de Nouakchott.

## **QUALITÉ DES MATÉRIAUX**

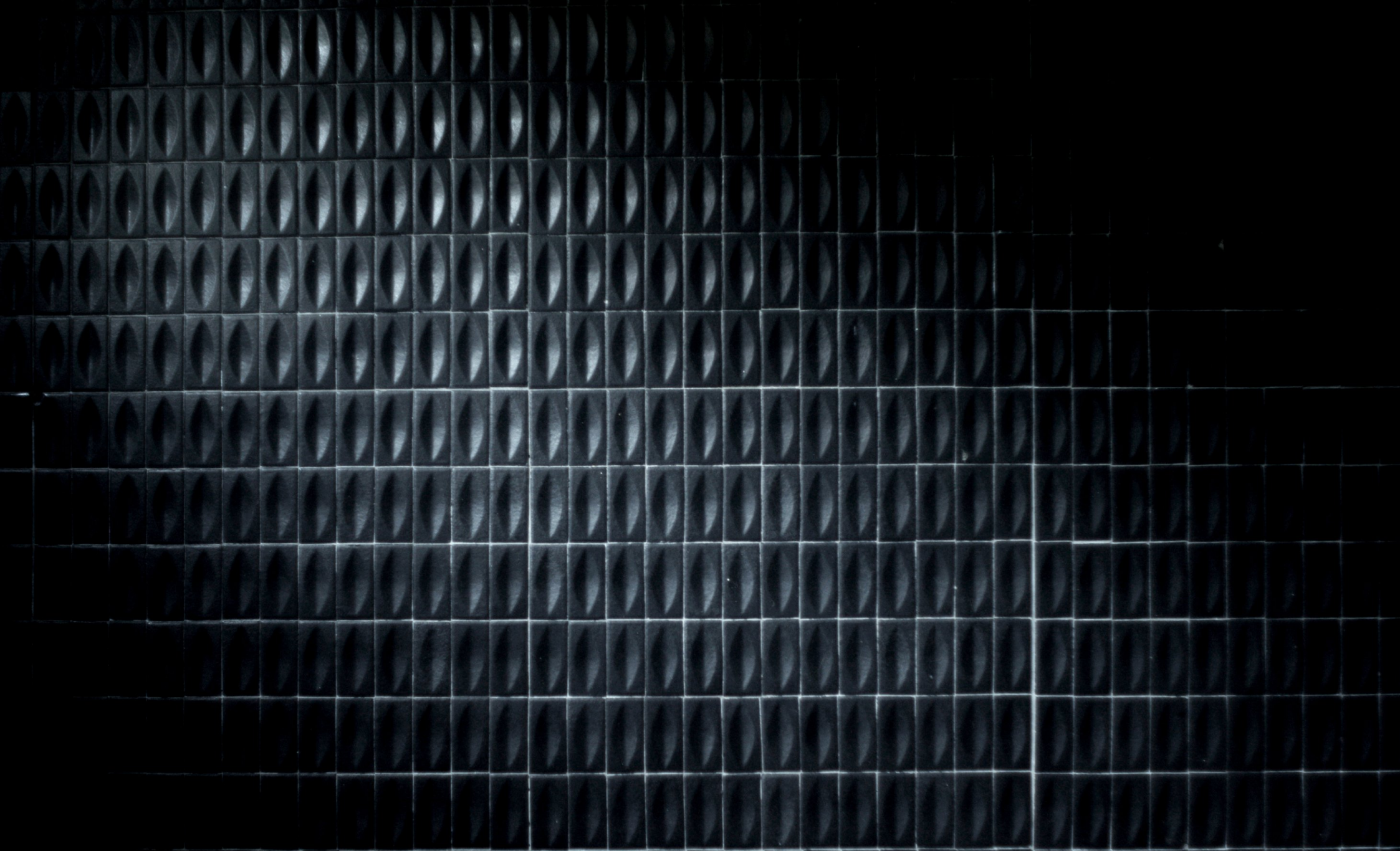
Menuiseries extérieures en sapin rouge du Nord, menuiseries intérieures en sapin des Vosges, carrelage de mosaïque bicolore de gré 2/2 au sol et en soubassement. Pierre naturelle au sol du hall d'honneur et granito aux marches de l'escalier.



**Foyer Moïse - Mosquée**  
Photo : Echelle Inconnue, février 2024



**Foyer Moïse - Ornement des murs de la mosquée en céramique bleu pétrole**  
Photo : Echelle Inconnue, juin 2024



**Foyer Moïse - Ornement du mur de la mosquée indiquant l'orientation vers la Mecque. en céramique noire**

Photo : Echelle Inconnue, juin 2024

# ILLUSTRATION

Ci-après :

1. Vue sur le Foyer Moïse
2. Extérieur du Foyer Moïse
3. Détails de la façade Ouest du bâtiment A
4. Auvent ajouré
5. Carrelage de mosaïque bicolore de gré 2/2 des couloirs menant aux chambres
6. Vue sur la salle de condoléances et salle de réunion depuis le bar, au rez-de-chaussée
7. Fenêtres du bar
8. Bar du rez-de-chaussée
9. Salle de restaurant, au premier étage
10. Carrelage de mosaïque bicolore de gré 2/2 du sol de la salle de restaurant et autres espaces collectifs
11. Vue sur le mur Nord-Ouest de la salle de restaurant, animé par le percement d'ouïes au verre coloré de différentes teintes
12. et 13. Cuisine collective et son piano à 14 feux
14. Vue sur l'escalier d'honneur et le palier du deuxième étage

Photos : Echelle Inconnue, juin 2024



















BAYBY DE

LAVES















# CONCLUSION

## ÉLÉMENTS REMARQUABLES

- Partition des façades
- Hall d'entrée et escalier d'honneur
- Espaces collectifs
- Matériaux

## SYNTHÈSE DES ARGUMENTS

- Dimension consulaire de l'édifice, qui articule des fonctions d'accueil, de représentation et de culture
- Engagement des États sénégalais et mauritaniens dans le financement de l'édifice
- Alternative au modèle SONACOTRA
- Qualités d'espace et adéquation aux usages
- Qualités esthétiques et traitement de la lumière